



FRANÇOIS
HOLLANDE
ENTRE
AUJOURD'HUI
À L'ÉLYSÉE

AGORA

Promesses électorales et tours de passe-passe

GENÈVE • Selon l'Association pour une meilleure école, la création de 120 postes d'enseignement supplémentaires en lien avec le mercredi d'école ne parvient même pas à combler les pertes de postes prévues par ailleurs.

CHRISTOPHE BLANDIN*

L'ajout de 120 postes d'enseignement pour les élèves concernés par l'introduction du mercredi d'école a été un argument de poids lors de la campagne. Deux tiers des électeurs ont adhéré à ce projet, mais, à suite de la votation, une ombre plane sur notre école.

Au lendemain de la votation, M. Beer (conseiller d'Etat en charge de l'Instruction publique) annonçait sa volonté d'inclure dans le taux d'encadrement les directeurs d'école, soit 78 postes. Nous ne lancerons pas ici le débat sur le rôle des directeurs, mais les compter comme des enseignants paraît un bien mauvais calcul pédagogique.

A cela s'ajoute le fait que lors de la prochaine rentrée scolaire, les postes enseignants diminueront de 40. Une baisse prévue de 362 élèves justifierait cette logique économique. Si nous considérons qu'une classe se compose d'une vingtaine d'élèves, c'est une baisse de 18 postes qui devrait avoir lieu. Soit le Département de l'Instruction publique a des difficultés à appliquer une règle de trois, soit nous sommes en présence d'une mesure d'économie faite aux dépens des élèves genevois.

Il faut aussi prendre en compte la forte hausse des effectifs pour la rentrée 2015 avec l'équivalent de 176 élèves de plus que la situation actuelle, soit l'équivalent de 19 postes d'enseignement à pourvoir en plus des 40 qui seront à récupérer.

Ce qui est à craindre pour l'école genevoise et, par voie de conséquence, pour nos enfants, est un petit tour de passe-passe escamotant les postes promis. Si nous additionnons les 40 postes enlevés avec les 19 à pourvoir et les 78 directeurs, nous avons l'équivalent de 137 enseignants qui auront disparu. Les 120 postes promis, qui devaient pallier à l'ajout du mercredi, ne suffiront même pas à combler les pertes. Le constat risque une fois de plus d'être que «les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent».

* Président de l'AME - Association pour une meilleure école, www.ame-ge.ch



PAR
PASCAL
HOLENWEIG*

L'IMPOLIGRAPHE

Les aventures de Naxoo au pays de Cablecom...

Le Conseil municipal de la Ville de Genève a renvoyé mercredi à l'examen en commission (des finances, comme si le problème était financier...) une proposition du Conseil administratif de vendre le paquet, majoritaire, d'actions de la Ville dans la société TéléGenève (Naxoo), qui exploite le télé-réseau local. On va donc vous écrire ce qu'on n'a pu dire mardi en séance du Conseil, le débat ayant été «accélééré» pour qu'il ressemble le moins possible à un débat...

Résumons: Un télé-réseau, c'est un tuyau. TéléGenève, c'est le tuyau par lequel passe la télé. C'est donc une infrastructure. Et la question de la propriété de ce tuyau qu'est un télé-réseau se pose en des termes qui devraient être plus politiques qu'économiques – un peu comme se pose la question de la propriété des systèmes de distribution d'eau potable (je sais, la comparaison est un peu forcée: on crève vite sans eau, on vit très bien sans télé...) dans les municipalités françaises dans les années 80 et 90 du siècle dernier, lorsque nombre d'entre elles décidèrent de vendre ou d'affermier la distribution de l'eau à des sociétés privées: qu'est-ce qui doit être en mains publiques, qu'est-ce qui peut être laissé (ou remis) en mains privées?

Est-il, en l'occurrence genevoise, judicieux de se défaire du contrôle (au moins théorique) d'un réseau de communication quand on sait que l'importance de ces réseaux, et donc de leur propriété, et donc de leur contrôle politique, ne va cesser de s'accroître?

La proposition de la Municipalité (de gauche) de Genève est une proposition de privatisation. Non pas de privatisation d'une entreprise publique, puisque TéléGenève n'est pas une entreprise publique, mais une privatisation du paquet majoritaire d'actions dont dispose la Municipalité dans une société qui n'a tenu que parce que la Municipalité l'a soutenue. Une telle justification peut parfaitement se justifier en pure logique économique, et

en pure logique d'entreprise. Mais c'est en termes politiques qu'il faudrait commencer par la justifier et, pour cela, répondre à une première question: Naxoo remplit-elle ou non une «mission de service public»? Si c'est non, rien n'empêche d'en vendre les actions si cette vente a des avantages pour la municipalité... mais si c'est oui, si la «mission» de l'entreprise est une «mission de service public», même assumée par une entreprise «mixte»?

C'est une histoire de tuyau, donc, qu'on vous raconte là: qui doit être propriétaire du tuyau (le télé-réseau) par lequel passe la télévision en Ville (et dans quelques autres communes)? Et qui doit décider de qui doit être propriétaire? La «mission» du service public n'est certes pas de déterminer le contenu de ce que le câble (ou la fibre optique) transmet, mais elle est de garantir cette transmission, et de la garantir à toute la population. Or seul un service public, ou à tout le moins une entreprise en mains publiques, et totalement en mains publiques, peut donner cette garantie – une entreprise privée ne la donnera que tant qu'elle gagnera quelque chose, financièrement, à accomplir cette tâche.

On nous dit aujourd'hui que l'avenir n'est plus au câble (et donc à Naxoo), mais à la fibre optique (et donc aux SIG et à Swisscom) et aux opérateurs capables de proposer le «triple play» (télévision+téléphonie+internet). Mais on nous le dit sur le même ton empli d'une absolue certitude qu'on nous dit que l'avenir n'est plus au livre, mais aux liseuses électroniques... doit-on en déduire qu'il faille vendre les bibliothèques municipales et refuser de soutenir les librairies indépendantes? On communique de moins en moins par lettres sur papier et de plus en plus par messages électroniques – en déduit-on que La Poste doit cesser de distribuer le courrier? Les trois quarts de la population adulte ont au moins un téléphone portable – en déduit-on que Swisscom

doit abandonner les lignes fixes? L'apparition d'un nouveau medium doit-elle avoir pour conséquence de ranger les précédents dans les collections patrimoniales, et l'évolution rapide des technologies de communication doit-elle, forcément, pousser à abandonner «au plus offrant» la maîtrise des réseaux précédents, mais qui n'en assurent pas moins à toute la population, et en particulier à la plus âgée, à la plus pauvre, à la moins «connectée» l'accès à l'information – c'est-à-dire à un droit fondamental? En réalité, les moyens de communication ne se substituent pas les uns aux autres, mais s'ajoutent les uns aux autres: l'écrit n'a pas tué l'oral, l'imprimerie n'a pas tué l'écriture manuscrite, la radio n'a pas tué l'imprimé, la télévision n'a pas tué la radio, l'internet n'a pas tué la télévision, le téléphone portable n'a pas tué le téléphone fixe... et la fibre optique ne rend pas le câble inutile...

Qu'attend-on d'un service public (d'une entreprise publique, ou, en l'occurrence, majoritairement en mains publiques)? Qu'il coure après l'innovation technologique (en se faisant d'ailleurs des illusions sur ses avantages) ou qu'il assure une prestation essentielle, correspondant à un droit fondamental – le droit à l'information, dans le cas précis? C'est ce qu'assure le réseau câblé de la Ville. On n'en attend pas qu'il assure l'accessoire, le surplus, l'option additionnelle, l'internet à haute vitesse décoiffeur de geeks, de la même manière, si l'on ose cette comparaison, que la voirie municipale doit assurer l'enlèvement des ordures ménagères, pas la poutze des appartements. Et c'est ce principe-là, celui de la prestation essentielle, basique, celui du «service universel», qui peut justifier le maintien de Naxoo en mains majoritairement publiques. Qui contrôle le tuyau contrôle le flux. Et il vaudra toujours mieux que cela soit une collectivité locale et démocratique, plutôt qu'une multinationale.

* Conseiller municipal plus ou moins socialiste en Ville de Genève.